

La Ville d'Alès

Retrouvez ici les informations essentielles sur la vie municipale d'Alès.

Élus de la Ville d'Alès

Le 22 mars 2026, Christophe Rivenq a été élu maire d'Alès et dirige un Conseil municipal de 43 élus, dont 12 adjoints.

Budget 2026 de la Ville d'Alès : 5 points forts à retenir

Prudent, réaliste et tourné vers l'avenir, le budget primitif 2026 de la Ville d'Alès voté le 27 avril a un objectif clair : maintenir les services publics sans augmenter les impôts, tout en soutenant l'investissement, le tissu associatif et l'économie locale.

Séances du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunit dans le bâtiment ATOME (salle des Assemblées), 2, rue Michelet, à Alès. Les séances sont ouvertes au public.

Compétences municipales

La commune bénéficie d'une clause générale de compétences, c'est-à-dire qu'elle est compétente dans tous les domaines qui n'ont pas été transférés à une autre collectivité territoriale (principalement à Alès Agglomération).

Recueil des actes administratifs de la Ville d'Alès Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Tous les actes administratifs de la Ville d'Alès sont à retrouver sur le portail de publication des actes (délibérations et autres).